



Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

**Demande au SICECO la réalisation des travaux d'éclairage public, accepte de financer par fonds de concours la contribution au SICECO, accepte le devis du SICECO et autorise le maire à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.**

## **6. Vote Budget primitif 2022.**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité les propositions du budget primitif 2022 qui se répartissent comme suit :

INVESTISSEMENT / <i>équilibré</i>	<b>64 453.07 €</b>
FONCTIONNEMENT /	<b>T%+3%</b>
<b>Dépenses :</b>	<b>96 514.13 €</b>
<b>Recettes :</b>	<b>286 909.62 €</b>

## **7. Dossiers en cours.**

### ➤ . Carte communale

Le maire et D. Robinet ont assisté à l'analyse des offres lundi 21 février 2022 à 18h mairie de Saulx-le-Duc.

La société DORGAT (Droit Développement et Organisation des Territoires) de Dijon a remporté le marché.

Tranche ferme 12969,90 € (8478.00 Carte communale) + (4491.90 Etat Initial de l'Environnement)

Tranche optionnelle : 1850.00€...(950€ patrimoine) + (905.00€ Zone Humide)

**Soit un total : 14 824.90 € HT TTC 177 89.88 €**

La subvention à laquelle la commune peut prétendre (max 7000€) est fonction d'une enveloppe attribuée par l'état et du nombre de candidats.

### ➤ . Commission communale des impôts

La commission communale des impôts s'est réunie le Jeudi 03 mars 2022 à 09h sous la direction de M. Arnaud Godard technicien géomètre pour procéder notamment, à la mise à jour pour 2022 des bases des taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties.

Par ailleurs, la commission a émis un avis favorable sur la présomption de biens sans maître pour les parcelles ayant fait l'objet d'une recherche (10 parcelles 101.56 ares) et autorise le Maire à prendre un arrêté constatant que les immeubles n'ont pas de propriétaire connu et que les taxes foncières ne sont plus payées depuis trois ans, initiant la procédure d'incorporation.

## **8. Questions diverses**

### ➤ Organisation du 8 mai 2022.

Dépôt de Gerbe au monument aux Morts. Participation des habitants en fonction des conditions sanitaires.

### ➤ La demande de subvention du Secours Populaire est refusée par le conseil municipal.

### **Tour de table :**

Maryse Chevillot fait part de l'inquiétude des riverains quant à l'état de la rue du Champ Martin. Pour mémoire les travaux sont prévus au budget 2022 mais le calendrier de réalisation est inconnu à ce jour.

Lydie Grossa, dans le cadre des économies sur le poste éclairage public, propose de réduire la plage horaire d'une heure le soir ce qui ne serait pas assez significatif pour les membres du conseil, par contre Laurent Poncet demande si le type d'éclairage de l'église pourrait être revu. L'étude est envisagée.

La séance est levée à 22h08.